Persee

Michel Fleury
Pierre Valmary

Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III, d'après l'enquête de Louis Maggiolo (1877-1879)

In: Population, 12e année, n°1, 1957 pp. 71-92.

Résumé
Le seul moyen d'évaluer statistiquement la répartition et le niveau de l'instruction élémentaire pour les périodes anciennes est de déterminer la proportion des individus qui savent écrire au moins leur signature. Cette méthode a été appliquée, au début de la IIIe République, par un universitaire, Louis Maggiolo, qui a fait relever, par département, les signatures des époux dans les actes de mariage, à différentes époques, depuis la fin du XVIIe siècle. Nous avons pensé que l'enquête de Maggiolo méritait d'être remise en lumière, en dépit de quelques imperfections de détail. M. Fleury, conservateur aux archives du département de la Seine et de la ville de Paris, et M. Valmary, chargé de recherches à /'I.N.E.D., ont replacé le travail de Maggiolo dans un ensemble d'enquêtes effectuées, au siècle dernier, sur l'instruction primaire, et se sont attachés à dégager les grands traits d'une longue évolution.

Citer ce document / Cite this document :

Fleury Michel, Valmary Pierre. Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III, d'après l'enquête de Louis Maggiolo (1877-1879). In: Population, 12e année, n°1, 1957 pp. 71-92.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1957_num_12_1_5553

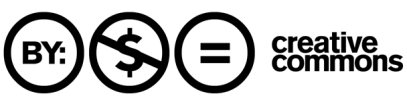

LES PROGRÈS DE L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE DE LOUIS XIV A NAPOLÉON III

D'APRÈS L'ENQUÊTE DE LOUIS MAGGIOLO (1877-1879)

Le seul moyen d'évaluer statistiquement la répartition et le niveau de l'instruction élémentaire pour les périodes anciennes est de déterminer la proportion des individus qui savent écrire au moins leur signature. Cette méthode a été appliquée, au début de la III^e^ République, par un universitaire, LOUIS MAGGIOLO, *qui a fait relever, par département, les signatures des époux dans les actes de mariage, à différentes époques, depuis la fin du XVII^e^ siècle. Nous avons pensé que l'enquête de* MAGGIOLO *méritait d'être remise en lumière, en dépit de quelques imperfections de détail.* M. FLEURY, *conservateur aux archives du département de la Seine et de la ville de Paris, et* M. VALMARY, *chargé de recherches à l'*I.N.E.D., *ont replacé le travail de* MAGGIOLO *dans un ensemble d'enquêtes effectuées, au siècle dernier, sur l'instruction primaire, et se sont attachés à dégager les grands traits d'une longue évolution.*

Pendant les années qui précédèrent le vote des lois scolaires auxquelles Jules FERRY a attaché son nom (1), plusieurs enquêtes officielles furent entreprises sur les écoles et l'organisation de l'enseignement avant et après 1789. A notre connaissance, la première enquête de ce genre effectuée à cette époque débuta en 1872-1873 (2). En 1877, Louis MAGGIOLO, recteur honoraire de l'Académie de Nancy, qui poursuivait, depuis plusieurs années, des études sur l'enseignement et l'évolution du degré d'instruction en Lorraine, fut

(1) Si les plus importantes furent votées en juin 1881 et mars 1882, elles se succèdent, en réalité, de 1878 à 1889. Jules FERRY fut ministre de l'Instruction publique du 30 janvier 1879 au 14 novembre 1881 ; du 30 janvier 1882 au 6 août de la même année ; et enfin du 21 février 1883 au 6 avril 1885.

(2) Circulaires ministérielles (Jules SIMON, ministre) du 14 décembre 1872 et du 4 mai 1873 (publiées dans le tome VII du recueil des *Circulaires et instructions officielles relatives à l'Instruction publique,* Paris, 1878, n^os^ 2293 et 2324) ; les dossiers de cette enquête et ceux d'enquêtes postérieures sont conservés au Musée pédagogique (*Archives de l'Enseignement primaire,* 6 cartons contenant les réponses, classées par département). Nous tenons à remercier le R.P. de DAINVILLE qui nous a signalé l'existence de ces documents, et M. MAJAULT qui nous en a aimablement facilité la consultation.

Persée creative commons

chargé, à sa demande, d'une mission spéciale par le ministère de l'Instruction publique (3). Il fit relever par les instituteurs, sur les registres de leurs communes, le nombre des mariages et le nombre des signatures d'époux et d'épouses à différentes époques. Pour un certain nombre de départements, le questionnaire envoyé par MAGGIOLO fut intégré, par les inspecteurs d'Académie, dans un questionnaire plus vaste, portant sur l'historique de l'enseignement primaire avant et après 1789, son organisation, la situation des écoles et des maîtres (4).

I. — L'ENQUÊTE DE LOUIS MAGGIOLO ET SES ANTÉCÉDENTS

La publication de l'enquête. L'étude qui va suivre a été effectuée d'après les tableaux de « statistique rétrospective » établis par MAGGIOLO, quand il eût rassemblé les réponses des instituteurs (5). Ces tableaux ont été publiés en 1880, dans le tome II de la *Statistique de l'Enseignement primaire*. En outre, l'auteur présenta lui-même son travail en le faisant imprimer sous la forme d'un tiré à part contenant un certain nombre de compléments (6).

---

(3) Sur la carrière de MAGGIOLO, cf. son dossier, conservé aux Archives nationales, sous la cote F^{17} 21.214. On trouvera la liste de ses ouvrages, par ordre chronologique, dans le *Catalogue des ouvrages publiés de 1830 à 1890 par L. Maggiolo, recteur honoraire de l'Académie de Nancy*, Toul, 1889 (B.N. 8° Q. pièce 2114). Ceux qui concernaient la région de l'Est ont été utilisés par le R.P. de DAINVILLE dans son article *Effectifs des collèges et scolarité aux XVII^e et XVIII^e siècles dans le Nord-Est de la France* (*Population*, 1955, n° 3, pp. 455-488). — Sur les circonstances dans lesquelles MAGGIOLO obtint d'être chargé de mission par le Ministère, cf. Archives nationales, F^{17} 2986 ; cf. aussi appendice 3.

(4) Les fonds d'archives des inspections académiques ont été, jusqu'ici, assez peu exploités. Des indications intéressantes sur l'enseignement primaire rural dans la première moitié du XIX^e siècle, dans l'Académie d'Amiens (Somme, Oise, Aisne), ont été données par J. ESTIENNE *Inventaire sommaire de la série II T, Fonds du rectorat de l'Académie d'Amiens, 1809-1848*, Amiens, 1941-1950, pp. III-XII.

(5) Sur les dates de l'enquête et de la publication de ses résultats, cf. Appendice 1.

(6) *Statistique de l'Enseignement primaire, tome second* (*Statistique comparée de l'Enseignement primaire, 1829-1877*), Paris, Imprimerie nationale, 1880, in-4°, pp. CLXVI-CLXXIII, et : *Ministère de l'Instruction publique. Statistique rétrospective. État récapitulatif et comparatif indiquant, par département, le nombre des conjoints qui ont signé l'acte de leur mariage aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Documents fournis par 15.928 instituteurs, recueillis et classés par M. Maggiolo, recteur honoraire, chargé d'une mission spéciale par M. le ministre de l'Instruction publique* (*extrait de la Statistique de l'Instruction primaire, II^e volume*) [tirage à part, revu et augmenté, s.d., 8 pages].

Les résultats de cette enquête d'ensemble, ainsi que les travaux de MAGGIOLO, antérieurs à 1880, sur les départements lorrains, ont été utilisés par E. ALLAIN pour la rédaction d'une partie de son ouvrage sur *L'instruction primaire en France avant la Révolution, d'après les travaux récents et des documents inédits*. Paris, La Société bibliographique, 1881, 304 pages, in-8°. Le premier chapitre de ce livre recense les principales sources de l'histoire de l'enseignement primaire avant la Révolution et les nombreux travaux publiés sur ce sujet, dans le cadre départemental, jusqu'en 1880. E. ALLAIN, citant la *Statistique rétrospective...* de MAGGIOLO donne, comme date de publication, 1879 (E. ALLAIN, *op. cit.*, p. 10, note 1).

Les résultats d'ensemble de l'enquête de MAGGIOLO ont été encore mentionnés par E. LEVASSEUR dans *La Population française*, t. II, 1891, pp. 477-478 et carte p. 493, et tout récemment par M. LABROUSSE (*Origines et aspects économiques et sociaux de la Révolution française, 1774-1791*, Cours de Sorbonne, C.D.U., 1952).

Les deux séries de « statistique rétrospective » donnent, pour chaque département, à différentes époques, le nombre de mariages qui a servi de base à l'enquête, le nombre d'époux et d'épouses ayant signé et le pourcentage, ainsi que le classement des départements, aux différentes époques.

Les tableaux du tiré à part sont plus complets que ceux qui figurent dans la *Statistique de l'Enseignement primaire*. Les deux séries donnent des chiffres se rapportant aux années 1686-1690, 1786-1790 et 1816-1820. Dans le tiré à part, on trouve en plus les chiffres intéressant l'année 1866 et les années 1872-1876, ainsi qu'un classement des départements d'après l'instruction des conscrits en 1866 (7).

Si l'on en croit la note placée au bas de la première page du tiré à part, les tableaux présentés seraient extraits d'un *Exposé général de la situation de l'Enseignement primaire en France, avant 1789*. Mais ce travail ne semble pas avoir été terminé et publié (8). Le *Catalogue des ouvrages publiés de 1830 à 1890* (9) ne mentionne pas cet *Exposé général*. MAGGIOLO a fait publier ce *Catalogue* en 1889-1890, alors qu'il était « arrivé au terme d'une longue carrière (1811-1890) consacrée à la pratique de l'enseignement et à son histoire ». Il annonçait la publication ultérieure des tomes II et III de son livre sur les *Écoles avant et après 1789 dans la Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges*, ainsi que d'un ouvrage sur *La vie et les œuvres de François de Neufchâteau*. MAGGIOLO est probablement mort peu après 1890 avant d'avoir terminé ce dernier ouvrage qui ne figure pas au *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Seules furent publiées, comme prévu, les deuxième et troisième parties de son livre sur les écoles en Lorraine; le tome II en 1890 et le tome III en 1891.

Les premiers travaux statistiques sur le degré d'instruction.

Il semble que l'on puisse faire remonter les premières recherches sur l'évolution du degré d'instruction aux publications du baron DUPIN, professeur au Conservatoire des arts et métiers. Ce dernier dressa, en 1826, une « carte figurative de l'instruction populaire

(7) On y trouve aussi une brève note de MAGGIOLO sur sa méthode et sur les signatures portées, principalement en Lorraine, sur des procès-verbaux d'assemblées en 1787, 1788 et 1789, et sur ceux du tirage annuel de la milice, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, en Lorraine exclusivement.

En revanche, le tiré à part ne reproduit pas les pages CLXVI et CLXVII de la *Statistique* où l'on trouve quelques lignes de commentaire, le pourcentage, pour l'ensemble de la France, des conjoints (sexes distincts) qui ont signé leur acte de mariage en 1686-1690, 1786-1790 et 1816-1820, et la liste, aux trois époques, des dix départements respectivement le plus et le moins favorisés sous le rapport de l'instruction.

(8) On peut penser que MAGGIOLO comptait utiliser, pour la rédaction de cet *Exposé*, les documents rassemblés par les instituteurs, de 1873 à 1879, et qui sont conservés au Musée pédagogique. Des éléments de ces enquêtes ont été repris dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, publié sous la direction de F. BUISSON, Paris, Hachette, 1[re] partie, t. I, 1882 et t. II, 1887. MAGGIOLO rédigea plusieurs articles de ce *Dictionnaire* (articles *Ariège, Bretagne, Bourgogne, Champagne, Dauphiné*, etc.).

(9) Cf. p. 70 note 3 du présent article.

de la France » où un bloc homogène de départements « éclairés », dans le tiers nord-est de la France, s'opposait à un groupe de départements plus ou moins arriérés, au-dessous d'une ligne joignant la baie du Mont-Saint-Michel au Jura. Mais cette carte avait été établie selon des principes contestables : les départements étaient teintés d'après le nombre d'habitants que l'on y trouvait pour un élève du sexe masculin dans les écoles primaires(10). Plus le nombre d'habitants pour un élève augmentait, et plus la teinte devenait sombre. Les départements les plus clairs étaient donc ceux où l'instruction était le plus répandue. Les teintes les plus sombres se rencontraient dans les cinq départements bretons, dans six départements du Centre (Allier, Cantal, Corrèze, Dordogne, Haute-Loire, Puy-de-Dôme), dans deux départements de la Loire moyenne (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher) et dans l'Ariège.

Cette carte, lithographiée à Bruxelles en 1826, fut utilisée l'année suivante pour illustrer l'ouvrage du baron DUPIN sur les *Forces productives et commerciales de la France*. En 1848, à l'occasion d'une leçon donnée au Conservatoire des arts et métiers, DUPIN revint à nouveau sur ce sujet (11). L'auteur entendait montrer que les régions où l'instruction était le plus répandue étaient, en général, celles qui avaient « l'industrie la plus florissante, la population la plus nombreuse et la plus portée à s'accroître rapidement, les revenus les plus considérables et qui fournissaient par l'impôt le plus de revenus à l'État ». La *Statistique de l'Enseignement primaire*, reproduisant à titre documentaire la carte de DUPIN, soulignait que cette carte, « approuvée par les uns, vivement critiquée par les autres, surtout par les défenseurs des départements sombres », avait été « un événement dans la statistique et dans les débats que soulevait l'éducation populaire sous la Restauration ».

DUPIN mettait en parallèle les 32 départements de la France du Nord (au nord d'une ligne joignant le Mont Saint-Michel à Genève) et les 54 départements du reste de la France. Dans le Nord, on trouvait 43 % de la population et une densité de 73 habitants au kilomètre carré ; dans le Midi, 57 % de la population et une densité de 51,5 habitants au kilomètre carré. Dans le Nord, 22 % des communes seulement étaient dépourvues d'écoles, alors que dans le Midi on en comptait 53 %.

Quelques années après la publication de cette carte par le baron DUPIN, était votée la loi GUIZOT du 28 juin 1833, préparée par une série d'enquêtes officielles, et qui devait provoquer un développement considérable de l'enseignement primaire (sur l'état de ce dernier en 1833, cf. carte n° 1).

---

(10) Ce procédé ne tient pas compte des différences dans la structure par âge de la population, d'un département à un autre.

(11) *Forces productives et commerciales de la France*, Paris, *Bachelier*, 1827. Planche I, accompagnée de commentaires; carte reproduite dans le tome II de la *Statistique de l'Enseignement primaire*, 1880 (carte n° 12 et commentaire, p. CXVIII). — Voir aussi : *Enseignement et sort des ouvriers et de l'industrie avant, pendant et après 1848*, Paris, Pagnerre, 1848, in-12, 72 p. (leçon donnée au Conservatoire des arts et métiers, le 17 décembre 1848, par Ch. DUPIN, président annuel de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur au Conservatoire des arts et métiers et représentant du peuple).

Peu auparavant, à partir de 1827, le ministère de la Guerre avait fait entreprendre des relevés annuels pour déterminer l'instruction des conscrits. Les jeunes gens du contingent, appelés pour le recrutement, étaient répartis en trois catégories: jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire, jeunes gens sachant lire seulement, jeunes gens sachant lire et écrire. Enfin, à partir de 1854, le

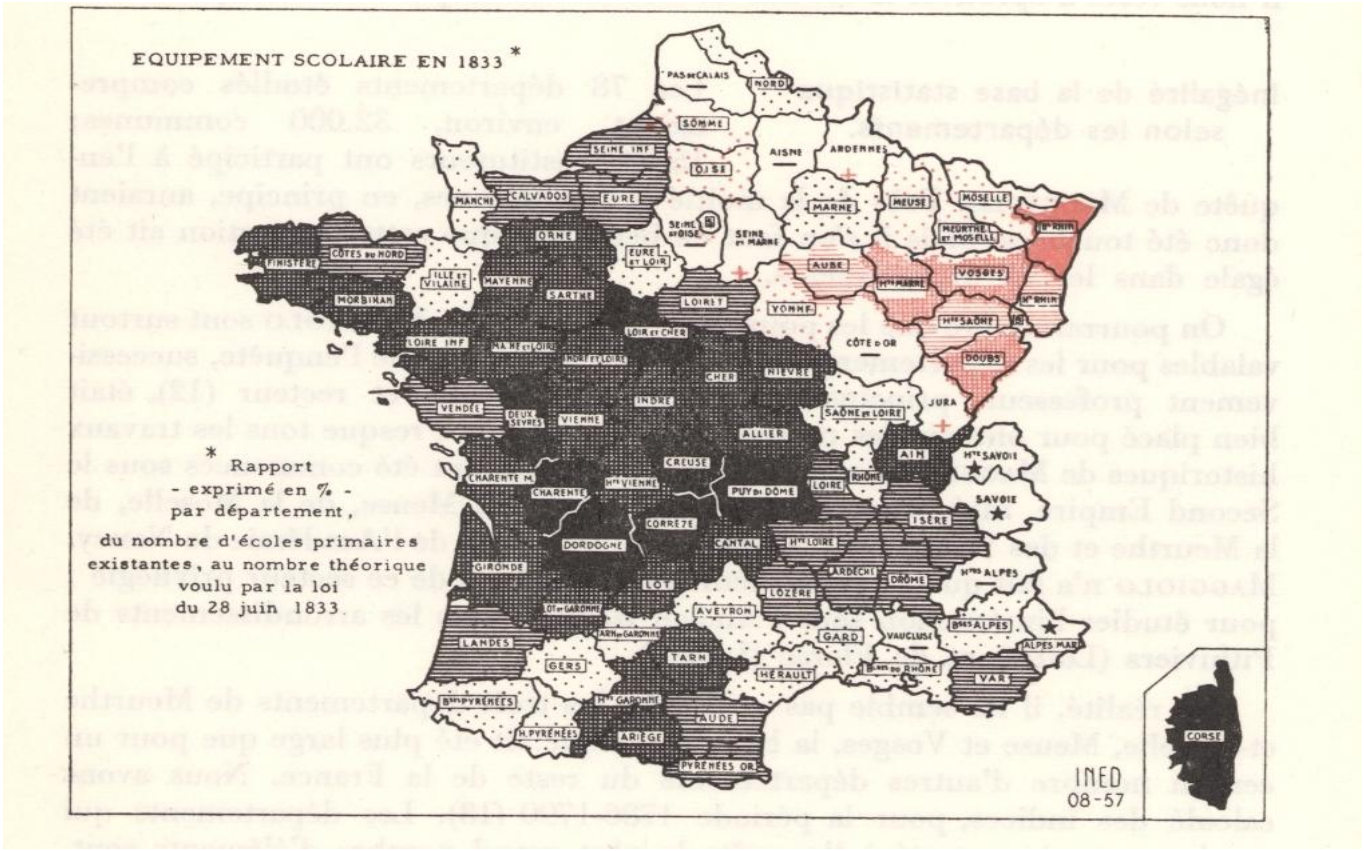

Carte nº 1

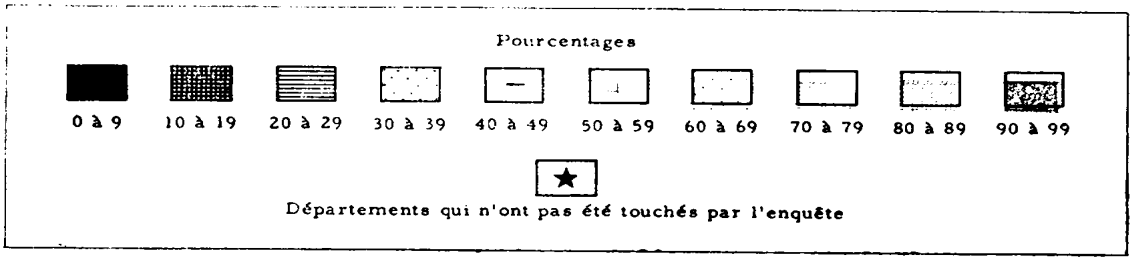

Légende commune aux 12 cartes

ministère de l'Intérieur fit relever tous les ans, sur les actes de l'état civil, le nombre des époux et celui des épouses qui avaient signé leur acte de mariage. *La Statistique générale de la France* publia ces chiffres avec ceux du mouvement de la population. Vraisemblablement, c'est ce nouveau genre de relevés statistiques qui amena MAGGIOLO à s'intéresser, à partir de 1856 environ, aux recherches sur l'évolution du degré d'instruction. Ces recherches devaient aboutir à l'enquête d'ensemble de 1877-1879.

II. — CRITIQUE DES DONNÉES PRÉSENTÉES PAR MAGGIOLO

Après avoir vu dans quelles circonstances MAGGIOLO a entrepris ce travail, il nous reste à éprouver la solidité de la base statistique de son enquête.

Inégalité de la base statistique selon les départements.

Les 78 départements étudiés comprenaient, environ, 32.000 communes; 15.928 instituteurs ont participé à l'enquête de MAGGIOLO. Près de la moitié des communes, en principe, auraient donc été touchées. Mais il s'en faut de beaucoup que cette proportion ait été égale dans les 78 départements.

On pourrait croire que les pourcentages donnés par MAGGIOLO sont surtout valables pour les départements lorrains où le promoteur de l'enquête, successivement professeur, principal, inspecteur d'Académie et recteur (12), était bien placé pour obtenir des renseignements étendus. Presque tous les travaux historiques de MAGGIOLO, sur l'enseignement, qui ont été commencés sous le Second Empire, intéressent les départements de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges, qui constituaient le ressort de l'Académie de Nancy. MAGGIOLO n'a fait que de rares incursions en dehors de ce secteur privilégié : pour étudier l'instruction sous l'Ancien Régime dans les arrondissements de Pithiviers (Loiret) et de Florac (Lozère).

En réalité, il ne semble pas que, pour les trois départements de Meurthe et-Moselle, Meuse et Vosges, la base statistique ait été plus large que pour un certain nombre d'autres départements du reste de la France. Nous avons calculé des indices, pour la période 1786-1790 (13). Les départements qui paraissent avoir apporté à l'enquête le plus grand nombre d'éléments sont, par ordre d'importance décroissante, l'Eure, la Somme, les Ardennes, le Loir-et-Cher, l'Allier, la Haute-Marne, l'Ain, l'Isère, la Saône-et-Loire, l'Aube, la Haute-Vienne, l'Indre, l'Aisne, la Haute-Loire. Par contre, dans un grand nombre de départements, la proportion des communes qui ont participé à l'enquête semble avoir été très faible et le nombre de mariages utilisés est nettement insuffisant, voire dérisoire. C'est, en particulier, le cas du Nord et du Pas-de-Calais, de la Marne, de la Manche, de la Sarthe, des Côtes-du-Nord et du Finistère, et surtout de plusieurs départements du Midi : Charente-Maritime, Tarn, Hautes-Pyrénées, Gers, Hérault, Ariège, Aveyron...

---

(12) MAGGIOLO termina sa carrière universitaire comme recteur de l'Académie de Nancy, de 1868 à 1871.

(13) Indices calculés en rapportant, par département, le nombre annuel moyen de mariages utilisé dans l'enquête de MAGGIOLO pour la période quinquennale 1786-1790, à la population en 1801. Les taux de nuptialité par département ne sont pas connus, à cette époque, mais se situent vraisemblablement dans une zone assez étroite. Si l'indice obtenu est très au-dessous de cette zone, c'est que la proportion de mariages utilisés est faible. S'il se situe aux abords immédiats de cette zone, c'est que la proportion de mariages utilisés a été forte. Exemple : dans l'Eure, l'indice atteint 8,4 ‰, ce qui est de l'ordre de grandeur d'un taux de nuptialité.

Dans cette sorte de classement d'après le zèle avec lequel les directives de MAGGIOLO ont été exécutées, les départements lorrains n'occupent pas les premières places : les Vosges viennent au 15e rang, la Meuse au 19e, la Meurthe au 25e. Par la suite, MAGGIOLO devait approfondir son enquête dans le ressort de l'Académie de Nancy. Les nouveaux pourcentages, pour la période 1786-1790, qu'il donna en 1889 (14), s'écartent très peu de ceux qui avaient été présentés en 1877-1879 et MAGGIOLO disposait maintenant de 33.222 mariages, alors qu'il n'en avait que 21.695, dix ans auparavant.

La dernière période de l'enquête. Les chiffres donnés par MAGGIOLO dans le tiré à part, et qui se rapportent à la période 1872-1876, proviennent de relevés faits par les instituteurs dans les registres d'état civil de leurs communes, et n'intéressent donc que les communes qui ont participé aux enquêtes de 1686-1690, 1786-1790 et 1816-1820. Nous avons écarté ces chiffres de 1872-1876, puisqu'ils étaient fondés sur des relevés partiels (15) et nous avons utilisé les chiffres et les pourcentages donnés par la *Statistique générale de la France* pour la période 1871-1875 et qui ont été reproduits dans le chapitre de la *Statistique de l'Enseignement primaire* consacré aux relevés officiels des signatures dans les actes de mariage à partir de 1854 (16). Tous les mariages célébrés dans les départements pendant cette période quinquennale entrent donc en ligne de compte ici. Notons d'ailleurs qu'entre les deux séries de pourcentages — ceux donnés par MAGGIOLO d'après des relevés partiels et ceux donnés par la *Statistique générale de la France*, les différences sont minimes. Nous avons là une première preuve de la valeur des résultats obtenus par MAGGIOLO.

Le cas des grandes villes. Une autre objection est à examiner : le cas des grandes villes. On peut penser qu'à *priori* la plupart d'entre elles ont dû échapper à l'enquête, parce que le travail de

(14) *Les écoles avant et après 1789 dans la Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges*, Nancy, 1889, pp. 66-69.

(15) Ces chiffres, qui couvrent une période de cinq années, sont souvent inférieurs à ceux de la seule année 1866 qui sont aussi présentés par MAGGIOLO dans le tiré à part. Nous ne savons pas où MAGGIOLO a puisé ces chiffres de 1866 (nombre de mariages par département) qui s'écartent assez peu, dans l'ensemble, de ceux qui figurent dans le *Mouvement de la population* de 1866, publié en 1872. A la page 8 du tiré à part, MAGGIOLO écrit que « les chiffres du tableau qui précède sont extraits des notices que 15.928 instituteurs ont bien voulu m'adresser... », etc. Mais il n'est pas possible que ceux de 1866 aient cette provenance, puisqu'une proportion importante de communes, variable selon les départements, n'a pas été touchée par l'enquête, alors que les chiffres de 1866, au contraire, paraissent se rapporter à l'ensemble des communes et sont, en tout cas, très voisins de ceux qui sont donnés, pour chaque département, par le *Mouvement de la population* de 1866. Le bref commentaire qui accompagne les tableaux de MAGGIOLO dans le tome II de la *Statistique de l'Enseignement primaire* ne mentionne pas ces chiffres de 1872-1876, pas plus que ceux de 1866, qui figurent dans le tiré à part. D'après ce texte, MAGGIOLO n'aurait fait procéder à des relevés, par les instituteurs, que pour les trois périodes 1686-1690, 1786-1790 et 1816-1820. En réalité, les relevés, pour la période 1872-1876, avaient bien été demandés aux instituteurs par MAGGIOLO. L'examen des dossiers conservés au Musée pédagogique nous l'a confirmé.

(16) T. II, 1880, tableaux LXXXV, LXXXVI et LXXXVII de la section VIII, pp. 352-363 et commentaire pp. CLXII à CLXXIII.

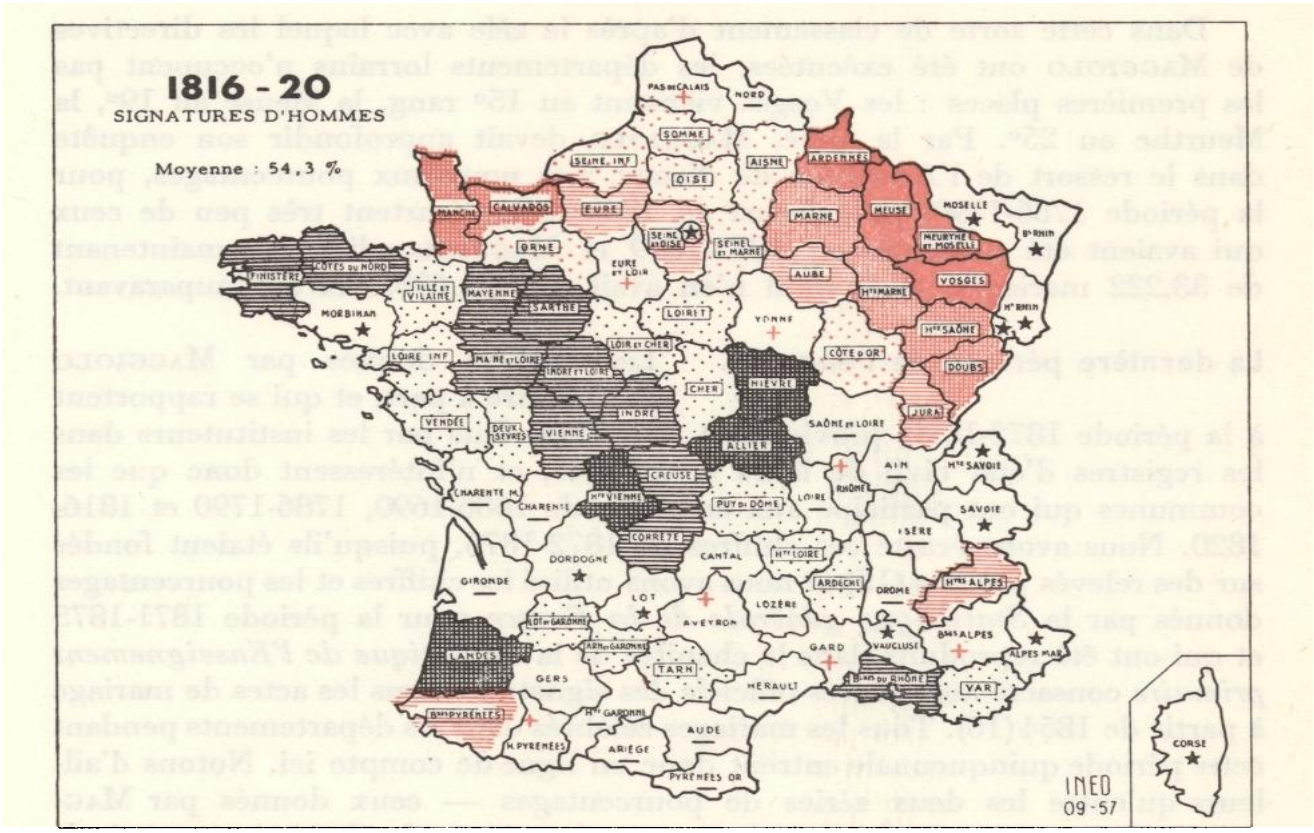

Carte nº 2

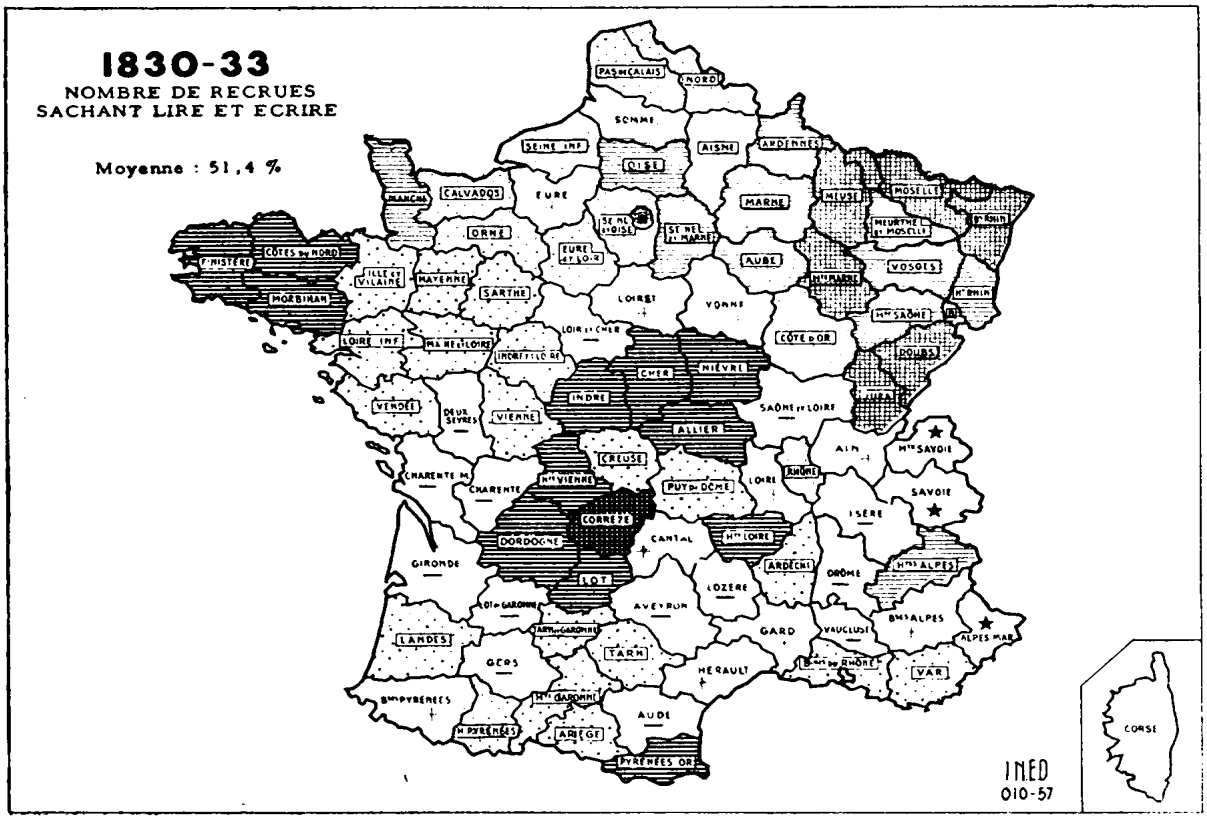

Carte nº 3

relevé y était beaucoup plus long à faire. Cette manière de voir semble être confirmée par une remarque de MAGGIOLO lui-même qui indique, à propos des Bouches-du-Rhône, qu'il n'a pu obtenir, à Marseille, « le chiffre des conjoints dans les paroisses où il y avait des écoles » (17). MAGGIOLO ajoute que s'il avait pu tenir compte de ces chiffres, « la moyenne générale aurait été plus forte [et que] cette observation s'applique à un grand nombre de départements ».

Comme l'instruction était sensiblement plus développée dans les grandes villes et dans leurs abords, les chiffres de nos statistiques risquent, pour les départements à forte population urbaine, d'être légèrement inférieurs à la réalité (18). Si l'on voulait chiffrer cette sous-évaluation, on devrait pouvoir retenir les pourcentages donnés dans la *Statistique de l'Enseignement primaire* (19). En 1876, les signatures des conjoints (hommes) des villes sont de 8 % plus nombreuses que celles de leurs homologues des communes rurales. Pour les femmes, la différence est de 4,5 %. L'avance du département de la Seine sur les autres zones urbaines est, en outre, assez importante. Les chiffres des départements à forte population urbaine devraient donc être relevés de 5 à 10 %.

NOMBRE DE CONJOINTS AYANT SIGNÉ LEUR ACTE DE MARIAGE POUR 100 MARIÉS

	Hommes		Femmes	
	1869	1876	1869	1876
Population rurale	71,6	77,5	59,8	67,4
Population urbaine	79,8	85,3	65,2	72
Département de la Seine	96	96,9	88,4	92,3

Un élément de comparaison et de contrôle. Les chiffres des périodes 1686-1690, 1786-1790 et 1816-1820 ont tous été obtenus par le moyen des questionnaires, auxquels, pour chaque commune, la même personne a répondu (20). Si donc nous parvenions

(17) Note 2, p. 2 du tiré à part.

(18) On peut vraisemblablement ajouter aux Bouches-du-Rhône quelques autres départements plus ou moins attardés, comme la Haute-Garonne, la Gironde, le Nord, etc. Les résultats par cantons, pour les cinq arrondissements de la Seine-Inférieure, ont été publiés, dès 1878, dans le *Bulletin de l'Instruction primaire de la Seine-Inférieure* (1878, n° 3); il y est précisé que « les grandes villes de Rouen et du Havre ne figurent pas dans le tableau » (p. 83, note 1). Les résultats pour l'ensemble du département (nombre de mariages utilisés, nombre de signatures, pourcentages) sont les mêmes que ceux qui figureront dans la publication de MAGGIOLO (pour les quatre périodes 1686-1690, 1786-1790, 1816-1820 et 1872-1876).

(19) T. II, p. CLXVI.

(20) *Statistique de l'Enseignement primaire*, II, p. CLXVI.

à établir que cette base statistique est suffisante pour donner des résultats à peu près identiques à ceux d'une enquête plus générale, nous pourrions en déduire que le sondage, effectué sous la direction de MAGGIOLO, est satisfaisant.

A cet effet, nous avons mis en parallèle deux cartes : la première (carte nº 2), établie d'après les chiffres et les pourcentages de MAGGIOLO, représente, par département, le nombre de conjoints (hommes) qui ont signé leur acte de mariage de 1816 à 1820; la seconde (carte nº 3), fondée sur des tableaux figurant dans un ouvrage publié en 1836 (21), représente le nombre de recrues sachant lire et écrire dans la période 1830-1833, d'après les statistiques du ministère de la Guerre. Dix classes ont été établies : de 0 à 9 %, de 10 à 19 %, etc., pour représenter le degré d'instruction. Sur un total de 79 départements intéressés par l'enquête de MAGGIOLO, on observe que 32 départements appartiennent à la même classe sur les deux cartes; l'écart est négligeable pour 37 autres départements (24 départements appartiennent en 1830-1833 à la classe immédiatement supérieure, par rapport à la période 1816-1820 et 13 à la classe immédiatement inférieure). Pour 10 départements seulement, on relève un écart de deux classes : les Landes, Le Loiret et le Nord ont une position plus honorable en 1830-1833 qu'en 1816-1820, tandis que les Ardennes, le Calvados, l'Eure, la Meurthe, les Basses-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales et les Vosges sont en régression. Il est vrai que, parmi ces derniers, au moins 4 figuraient depuis longtemps dans le peloton de tête. L'écart entre les deux périodes peut fort bien s'expliquer par le caractère particulier de la « statistique » de 1830-1833 : elle porte sur les recrues, à une époque où une partie seulement du contingent était appelé sous les drapeaux et où les « victimes » du tirage au sort, appartenant aux classes aisées, avaient la possibilité de « payer » un remplaçant. Dans ces conditions, la proportion, parmi les recrues, des jeunes gens sachant lire et écrire pouvait se trouver abaissée d'une manière sensible.

Au terme de cet examen critique, nous pouvons donc considérer les résultats obtenus par MAGGIOLO comme suffisamment significatifs. Il nous reste maintenant, après avoir reporté sur des cartes les pourcentages donnés par MAGGIOLO, à esquisser les grands traits de l'évolution du degré de l'instruction élémentaire et de ses variations régionales.

III. — LES GRANDES LIGNES DE L'ÉVOLUTION PAR RÉGIONS

Remarques préliminaires. Nous mettons à part la période 1871-1875, pour laquelle nous n'avons pas utilisé les données de MAGGIOLO mais celles de la *Statistique générale de la France* qui, elles, s'appliquent à l'ensemble des mariages et à l'ensemble des dépar-

---

(21) Comte A. D'ANGEVILLE: *Essai sur la statistique de la population française considérée sous quelques-uns de ses rapports physiques et moraux*, Bourg, 1836, 5e tableau, pp. 330-333.

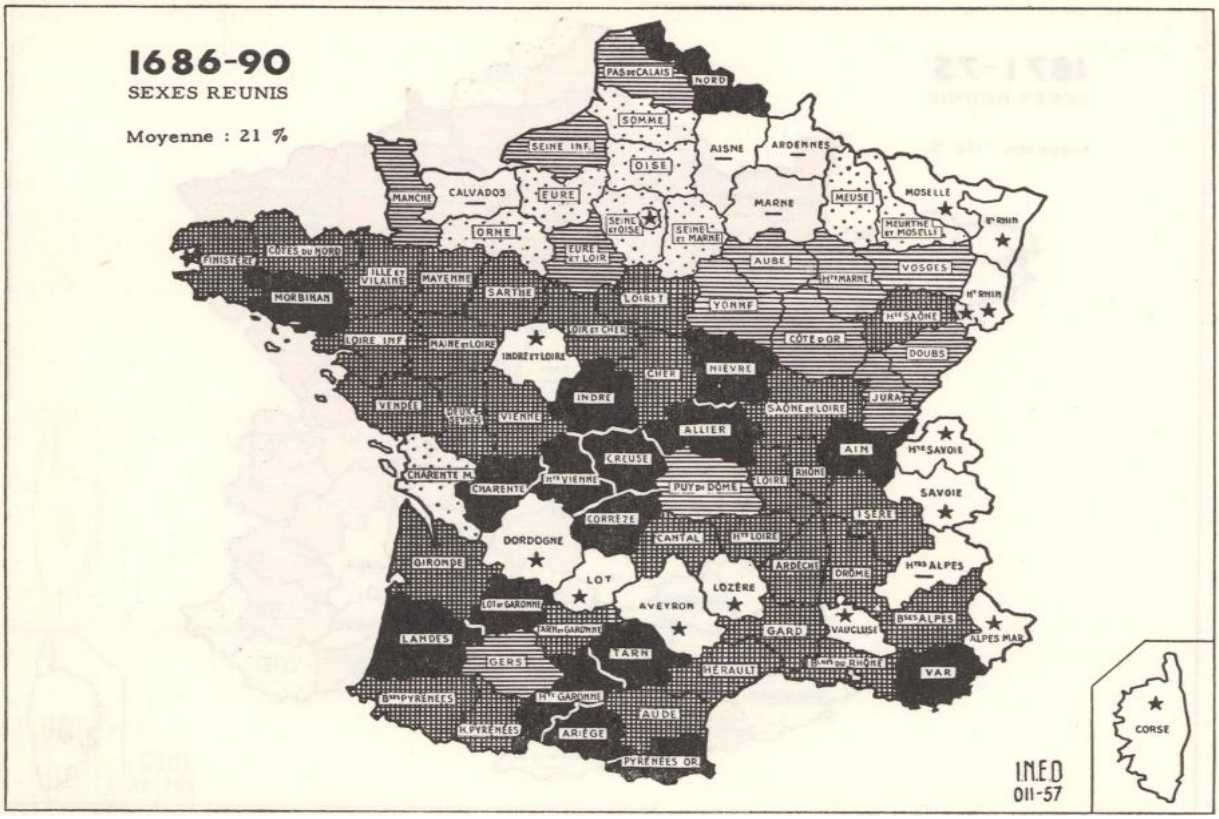

Carte nº 4

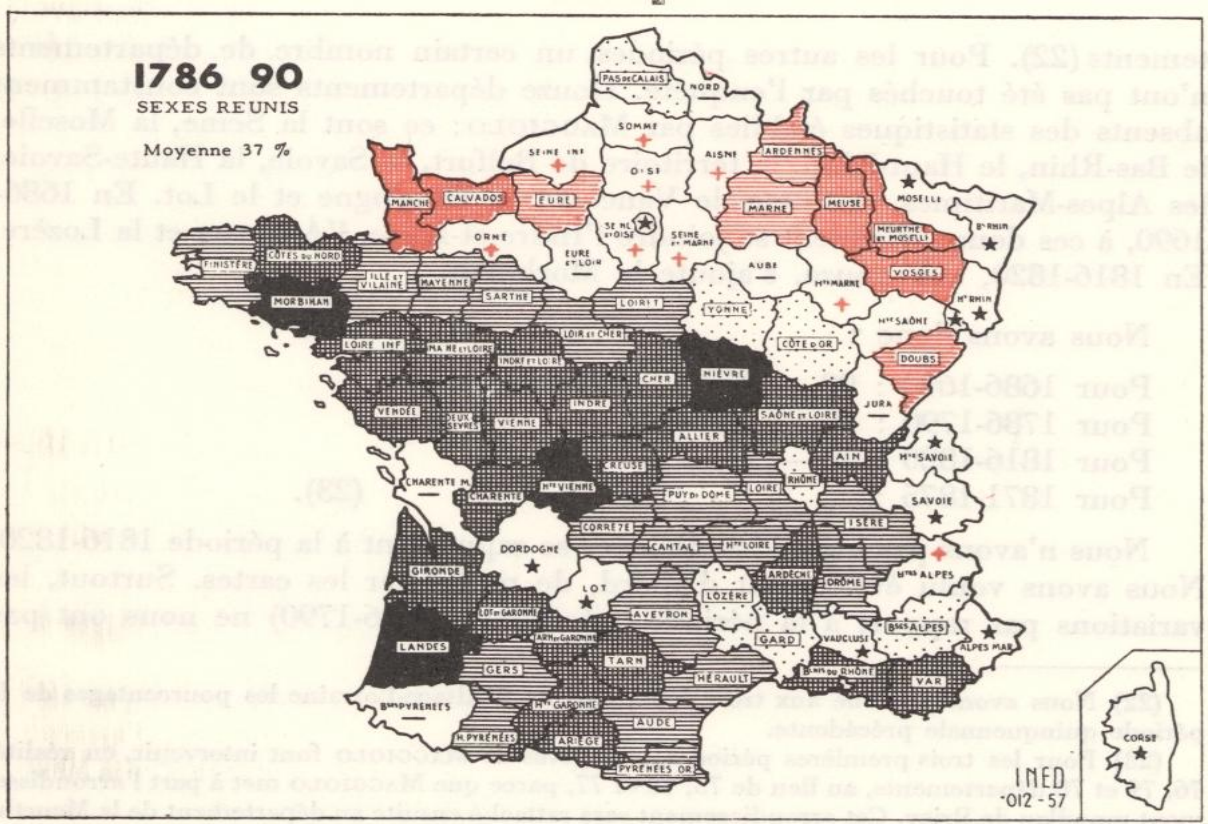

Carte nº 5

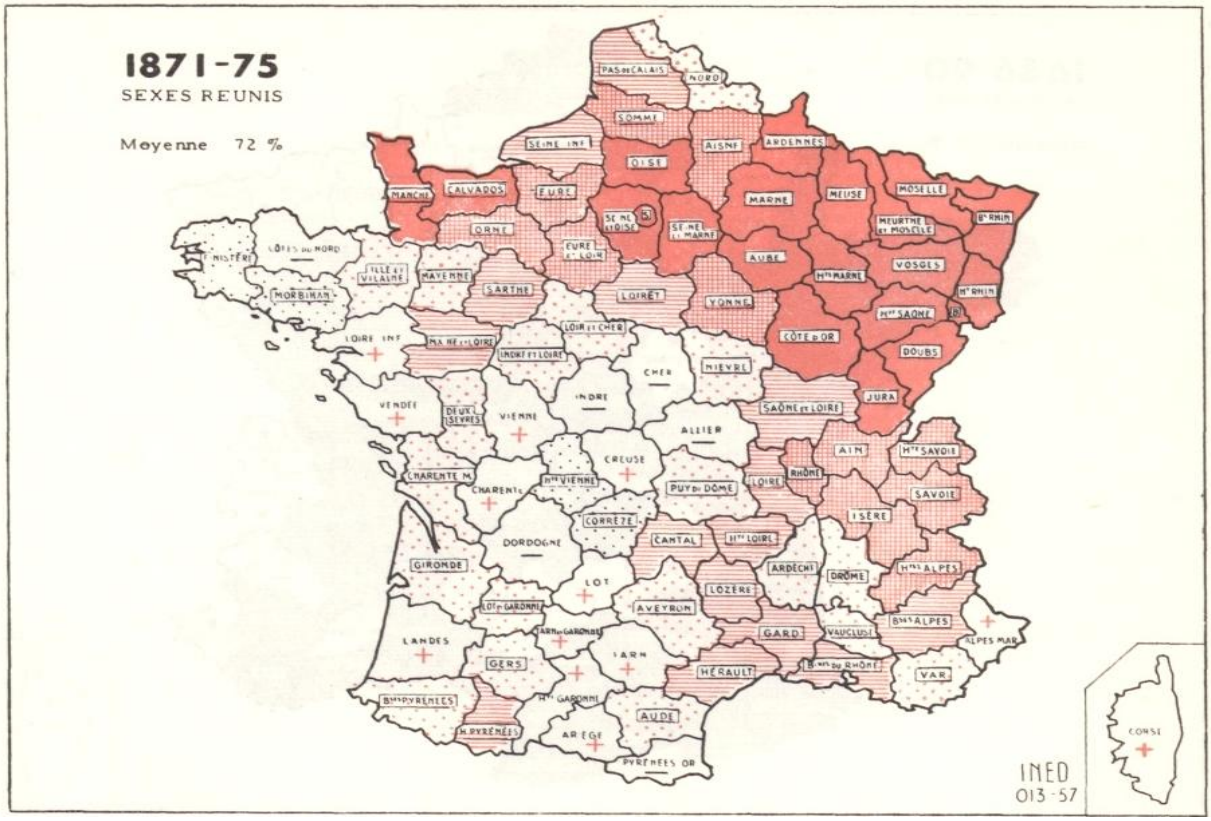

Carte n° 6

tements (22). Pour les autres périodes, un certain nombre de départements n'ont pas été touchés par l'enquête. Douze départements sont constamment absents des statistiques établies par MAGGIOLO : ce sont la Seine, la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, le territoire de Belfort, la Savoie, la Haute-Savoie, les Alpes-Maritimes, la Corse, le Vaucluse, la Dordogne et le Lot. En 1686-1690, à ces douze, viennent se joindre l'Indre-et-Loire, l'Aveyron et la Lozère. En 1816-1820, aux douze, s'ajoute le Morbihan.

Nous avons donc :

Pour 1686-1690 : 90 — 15 = 75 départements;
Pour 1786-1790 : 90 — 12 = 78 —
Pour 1816-1820 : 90 — 13 = 77 —
Pour 1871-1875 : 90 — (23).

Nous n'avons pas utilisé les données se rapportant à la période 1816-1820. Nous avons voulu éviter, tout d'abord, de multiplier les cartes. Surtout, les variations par rapport à la période précédente (1786-1790) ne nous ont pas

(22) Nous avons attribué aux trois départements d'Alsace-Lorraine les pourcentages de la période quinquennale précédente.

(23) Pour les trois premières périodes, les relevés de MAGGIOLO font intervenir, en réalité, 76, 79 et 78 départements, au lieu de 75, 78 et 77, parce que MAGGIOLO met à part l'arrondissement mosellan de Briey. Cet arrondissement sera rattaché ensuite au département de la Meurthe qui deviendra la Meurthe-et-Moselle.

paru assez significatives pour mériter un commentaire, d'autant plus que ces trente années avaient été particulièrement troublées.

A toutes les époques, nous constatons l'existence d'une « ligne-charnière », allant de la baie du Mont-Saint-Michel au lac de Genève. Au-dessus de cette ligne, on trouve 31 départements, parmi lesquels 26 figurent dans les statistiques de Maggiolo. Cette ligne suit les limites méridionales des départements de la Manche, de l'Orne, de l'Eure-et-Loir, du Loiret, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et du Jura.

Les résultats pour les conjoints (hommes et femmes réunis).

En 1686-1690 (carte n° 4), au nord de la ligne-charnière, seuls le Loiret, la Haute-Saône et le Nord comptent moins de 20 % de conjoints ayant signé.

La Marne vient en tête (2e rang pour l'ensemble de la France) avec 43 %. On ne s'en étonnera pas, après avoir lu l'étude du R.P. de DAINVILLE (24). La Marne, aux XVIIe et XVIIIe siècles, comptait trois collèges « de plein exercice » (humanités et philosophie) : deux à Reims et un à Châlons, et un certain nombre de « régences latines ». Ces collèges n'auraient pu attirer de nombreux élèves si, à la base, dans un grand nombre de paroisses, il n'y avait eu un enseignement dispensant les « rudiments ».

Au sud de cette ligne, seuls les Hautes-Alpes, le Puy-de-Dôme, la Charente-Maritime et le Gers sont au-dessus de 20 %. Les Hautes-Alpes viennent au premier rang des 75 départements intéressés par l'enquête, avec plus de 45 %.

Est-ce à la longueur de l'hiver alpin que l'on doit la position éminente occupée sous l'Ancien Régime par ce département? D'après un rapport officiel de 1808, tous les bourgs et la plupart des villages avaient des écoles avant la Révolution, et ces montagnes étaient « une pépinière d'instituteurs pour le Dauphiné et la Provence » (25).

En 1786-1790 (carte n° 5), au nord de la ligne Mont Saint-Michel – Jura, tous les départements sont au-dessus de 25 % et même au-dessus de 30, si l'on excepte le Loiret; 18 départements, sur les 26 intéressés par l'enquête dans cette zone, dépassent 50 %.

Au sud de cette ligne, les Hautes-Alpes, la Charente-Maritime et les Basses-Pyrénées dépassent seuls 40 %.

On observe quelques évolutions en sens inverse : le Nord, attardé un siècle auparavant, alors que la région venait d'être récemment intégrée au royaume, a réalisé de gros progrès, passant du 64e au 26e rang, alors que les Hautes-Alpes, en tête à la fin du XVIIe siècle, ont à peine progressé et sont passées du 1er au 17e rang.

---

(24) Déjà citée au début du présent article (note 3, p. 70).

(25) E. ALLAIN, *op. cit.*, p. 36. Dans les Hautes-Alpes, l'instruction était surtout répandue dans les vallées du Briançonnais (cf. *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire,* déjà cité, article *Hautes-Alpes*).

Cependant, plusieurs départements, attardés en 1686-1690, le sont toujours à la fin du XVIII[e] siècle : ce sont surtout les départements bretons, les départements du Centre (surtout Nièvre, Allier, Creuse, Haute-Vienne) et du Sud-Ouest (les Landes en particulier).

En 1871-1875 (carte n° 6), les 31 départements de la zone nord sont au-dessus de 70 % à l'exception du département du Nord. 21 dépassent 90 %.

Dans la partie sud, 6 départements seulement sur 59 dépassent 80 %, sur le cours supérieur du Rhône et dans les Alpes du Nord (Rhône, Ain, Isère, Haute-Savoie, Savoie, Hautes-Alpes). Dans l'ensemble, le Sud-Est est mieux placé que le Sud-Ouest.

Restent attardés : les Pyrénées-Orientales, plusieurs départements du Sud-Ouest, les départements du Centre, en particulier la Corrèze, la Haute-Vienne, l'Indre, le Cher et l'Allier, et les trois départements de l'Ouest breton. Le Morbihan, le Finistère, la Haute-Vienne et la Corrèze n'atteignent pas 40 %.

Les progrès les plus importants, depuis 1790, ont été enregistrés dans un groupe de départements de la partie orientale de la France centrale : Ain, Aube, Côte-d'Or, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Loiret, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Yonne... et dans quelques départements du Midi. Les progrès sont encore importants dans le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, la Sarthe, les Deux-Sèvres et, sur le littoral méditerranéen, dans l'Hérault et les Bouches-du-Rhône.

Les résultats pour les hommes et pour les femmes (sexes distincts).

En 1686-1690, si l'on ne considère que les hommes (carte n° 7), tous les départements de la zone septentrionale sont au-dessus de 30 %, à l'exception du Loiret, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône et du Nord.

Au sud de la « ligne-charnière », sont seuls au-dessus de 30 % : les Hautes-Alpes (qui viennent au premier rang avec 64 % de signatures d'hommes), le Gard et la Charente-Maritime.

En ce qui concerne les femmes (carte n° 8), le Calvados arrive en tête avec 33 %. Le groupe 20-29 est surtout important dans le Nord. Au sud de la ligne Mont Saint-Michel–Jura, on ne relève, entre 20 et 29 %, que la Charente-Maritime et les Hautes-Alpes.

En 1786-1790, dans la zone nord, à l'exception du Pas-de-Calais, de l'Eure-et-Loir, du Loiret et de l'Yonne, plus de la moitié des hommes ont signé leur acte de mariage et dans 11 départements la proportion des signatures dépasse même 70 %. Dans le Midi, seuls dépassent 50 %: les Hautes-Alpes, la Lozère, le Gard, les Basses-Pyrénées et la Charente-Maritime (carte n° 9).

Les signatures des femmes (carte n° 10) sont surtout nombreuses (au-dessus de 50 %) dans les départements normands (Manche, Calvados, Eure) et dans les départements lorrains (Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges). Le département

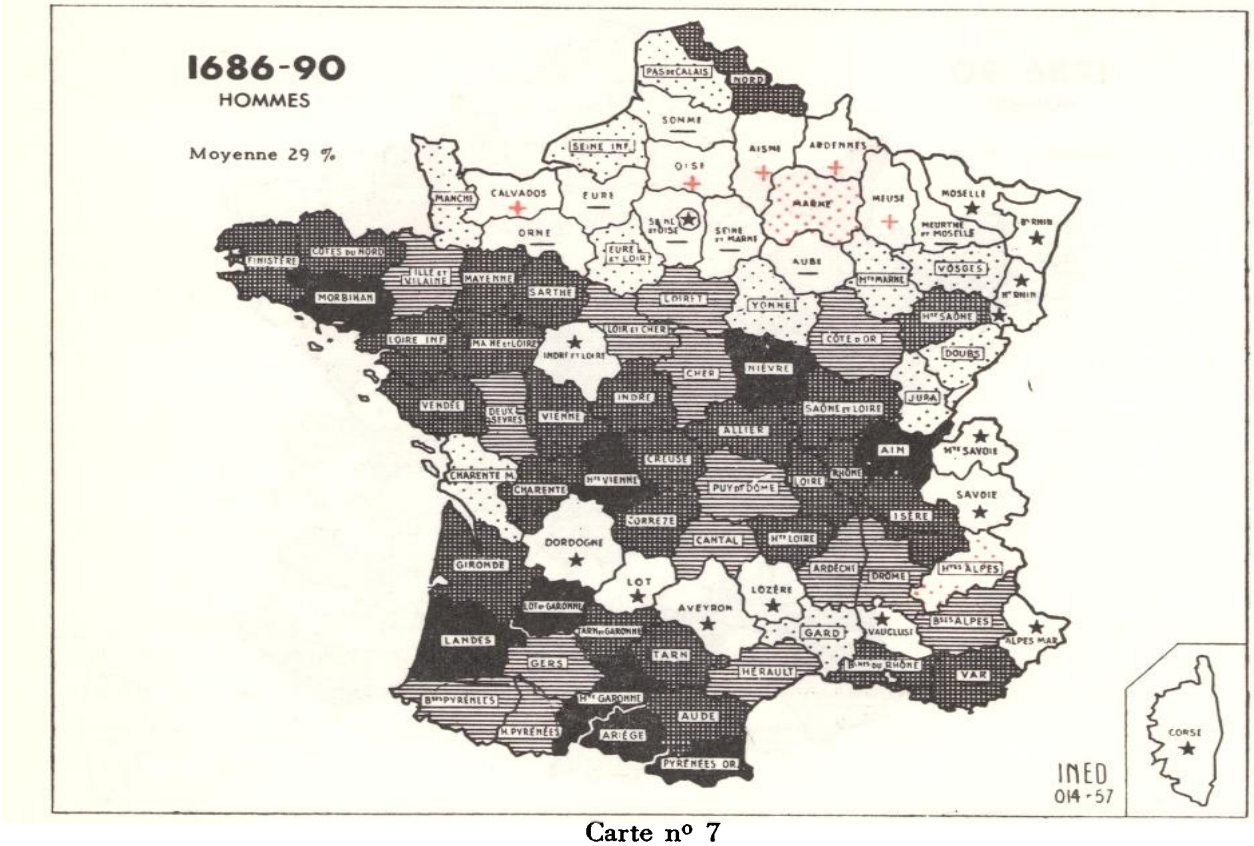

Carte nº 7

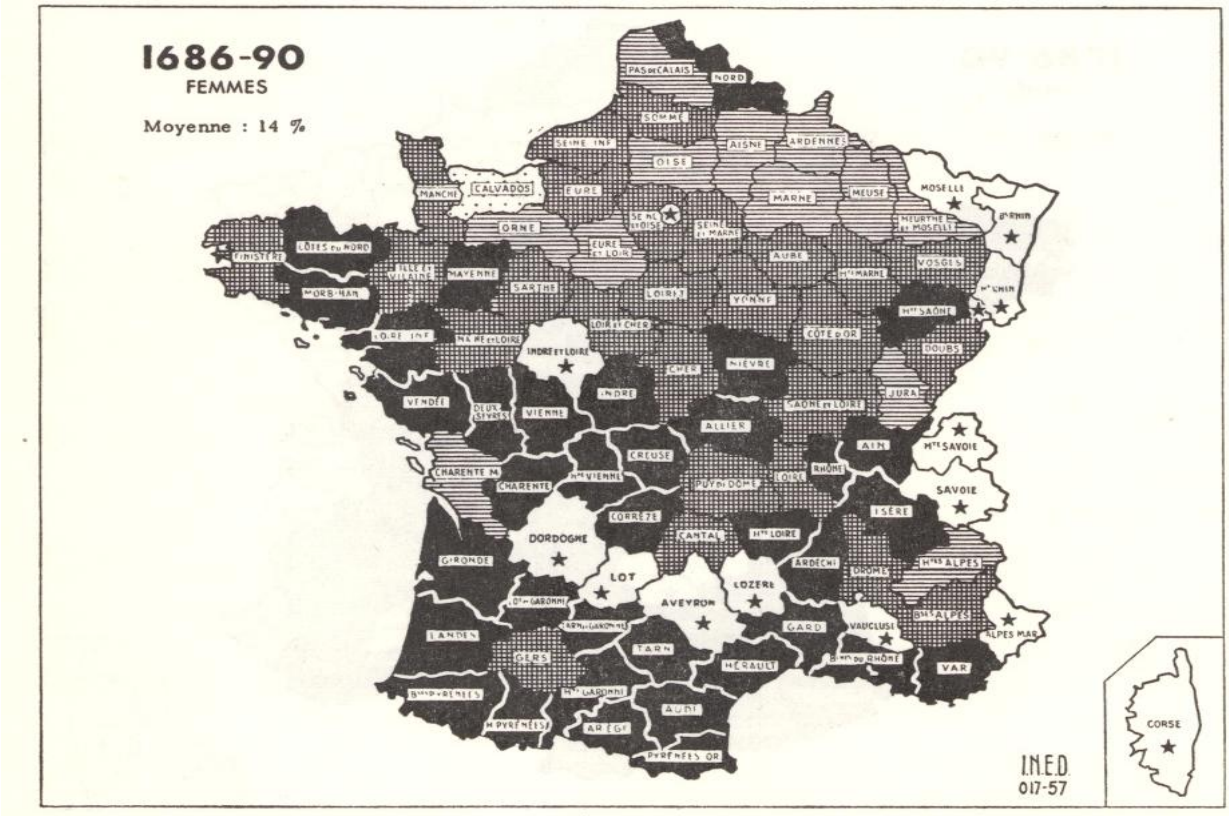

Carte nº 8

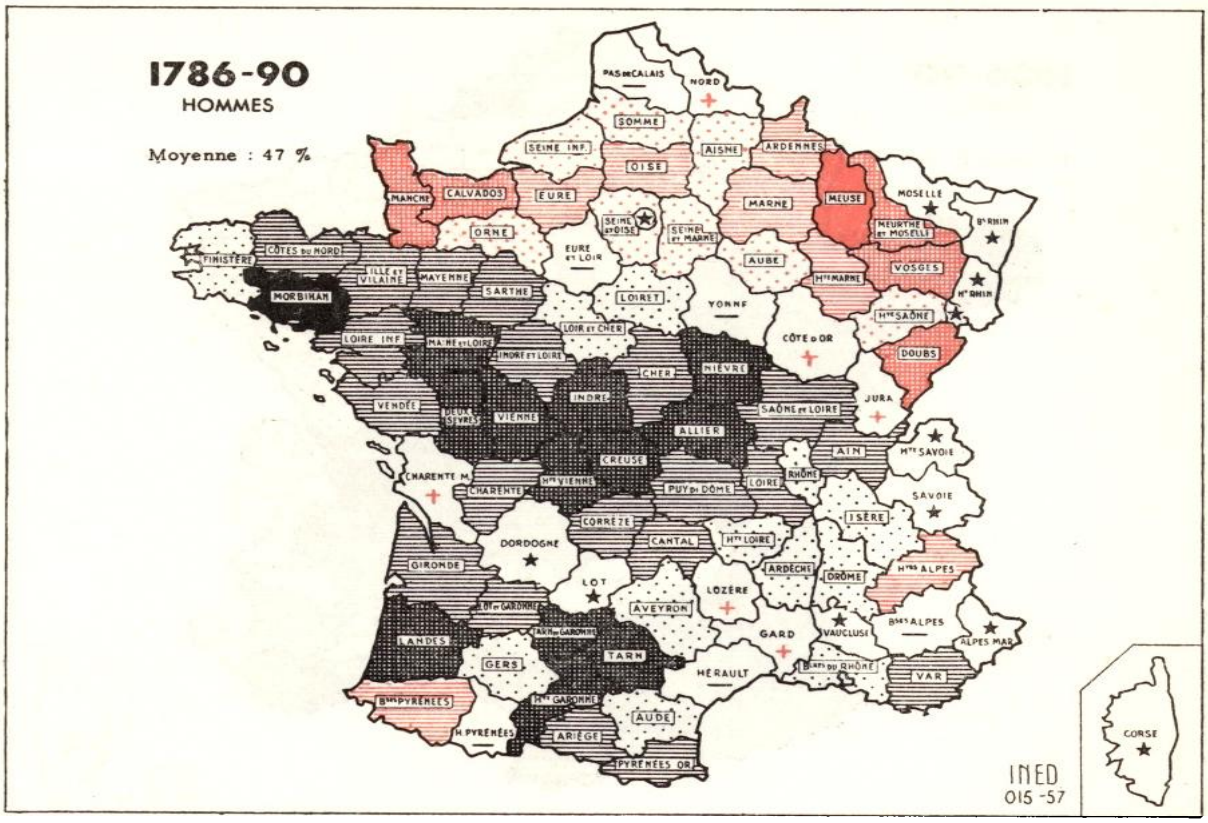

Carte nº 9

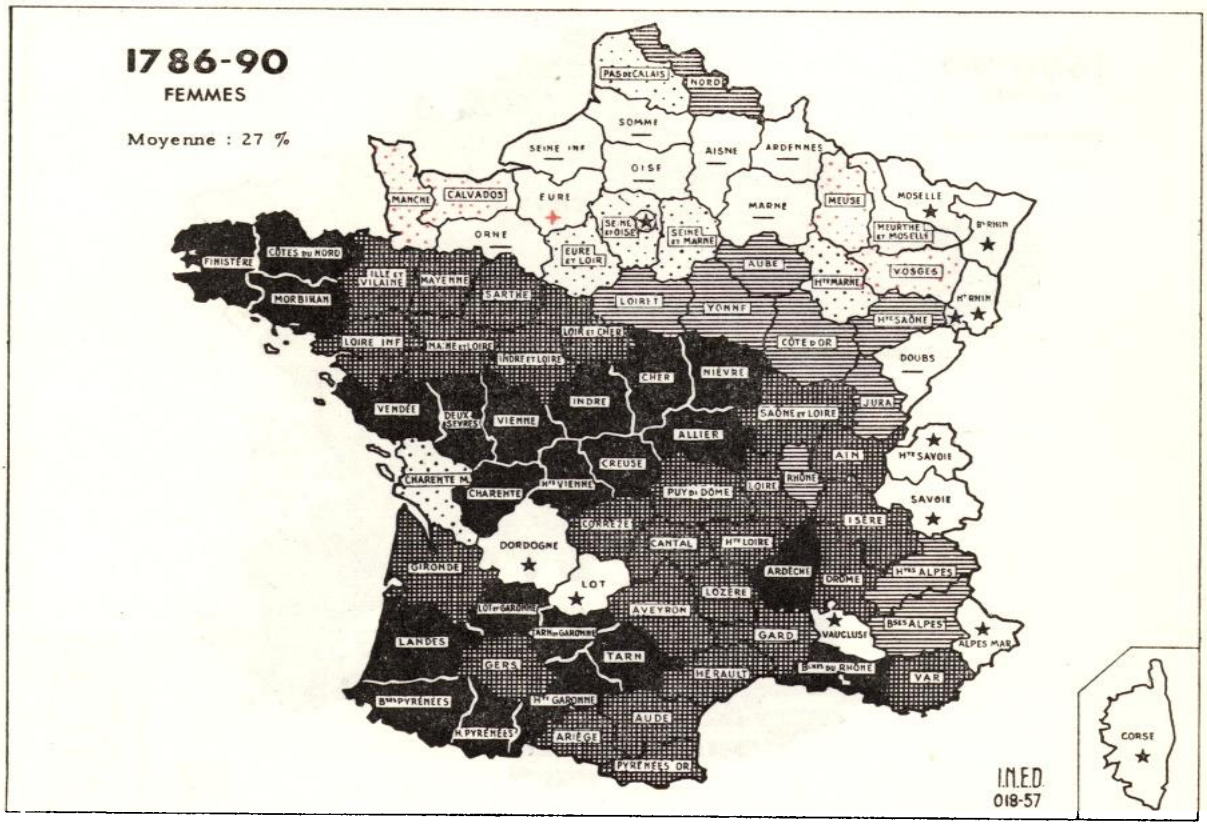

Carte nº 10

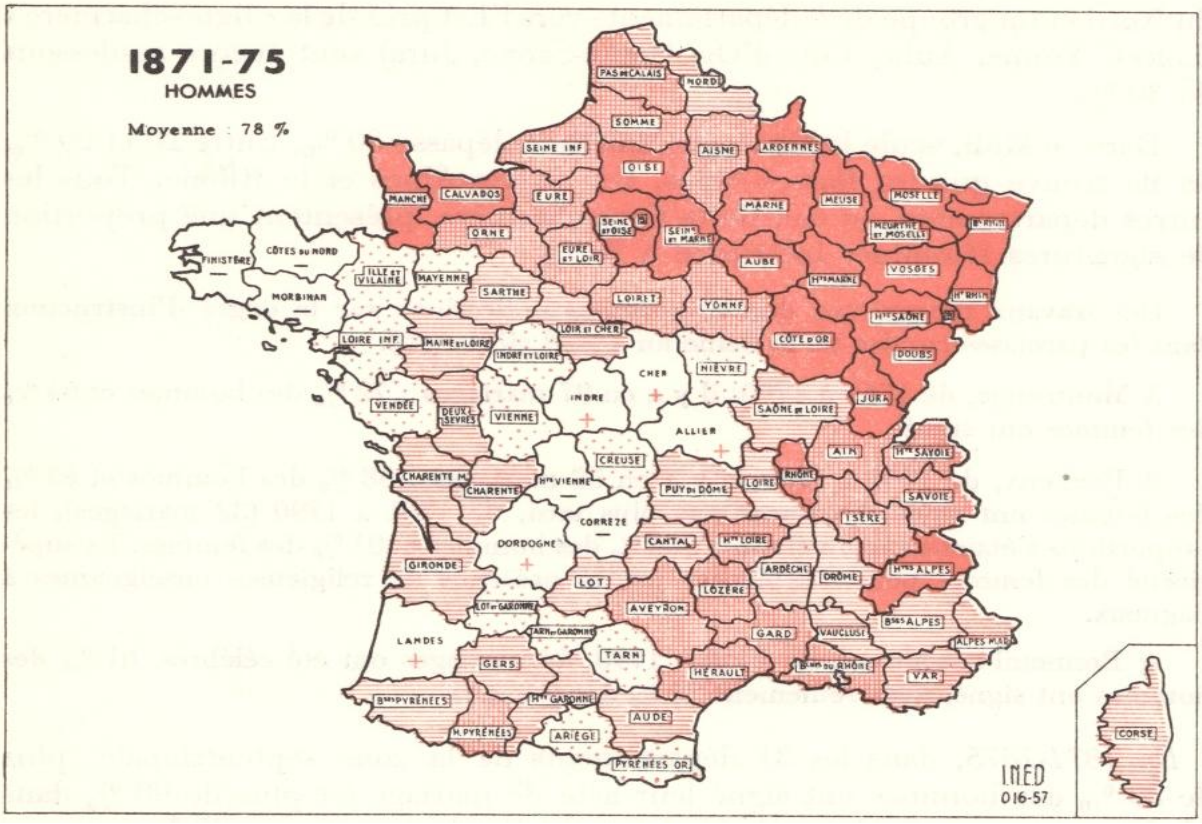

Carte nº 11

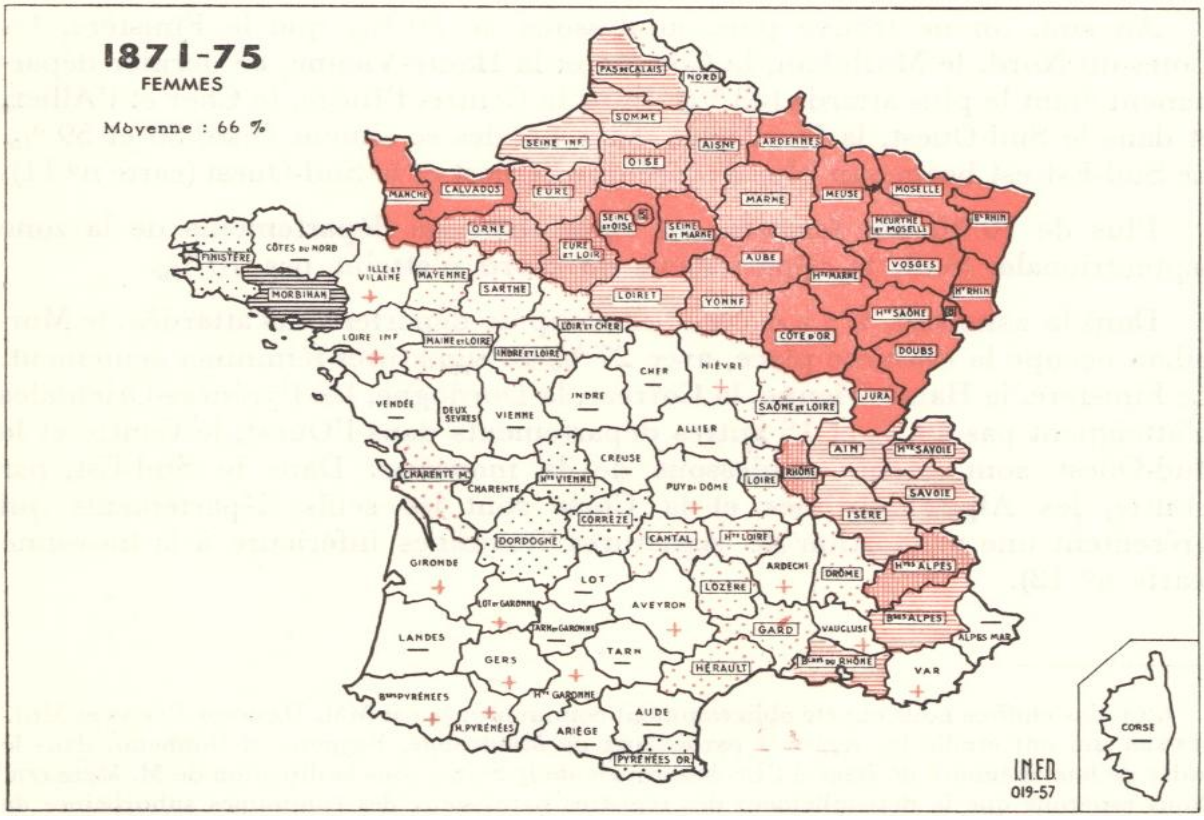

Carte nº 12

du Nord et un groupe de 6 départements vers l'Est près de la « ligne-charnière » (Loiret, Yonne, Aube, Côte-d'Or, Haute-Saône, Jura) sont encore au-dessous de 30 %.

Dans le Midi, seule la Charente-Maritime dépasse 30 %. Entre 20 et 29 %, on ne trouve que les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes et le Rhône. Tous les autres départements, au sud de la ligne-charnière, présentent une proportion de signatures féminines inférieure à 20 %.

Des travaux récents ont donné quelques indications sur le degré d'instruction dans les paroisses rurales de la Seine au XVIII^e siècle (26).

A Montrouge, de 1766 à 1790, il y a eu 87 mariages : 72 % des hommes et 64 % des femmes ont signé.

A Bagneux, de 1741 à 1750, il y a eu 38 mariages : 58 % des hommes et 63 % des femmes ont signé. Quarante ans plus tard, de 1781 à 1790 (32 mariages), les proportions s'étaient encore élevées : 66 % des hommes et 81 % des femmes. La supériorité des femmes peut s'expliquer par la présence de religieuses enseignantes à Bagneux.

A Bonneuil-sur-Marne, de 1764 à 1790, 44 mariages ont été célébrés. 61 % des hommes ont signé, mais seulement 25 % des femmes.

En 1871-1875, dans les 31 départements de la zone septentrionale, plus de 80 % des hommes ont signé leur acte de mariage (et plus de 90 % dans 21 départements). Seul, le département du Nord n'atteint pas 80 %.

Au sud, on ne trouve plus, au-dessous de 50 %, que le Finistère, les Côtes-du-Nord, le Morbihan, la Corrèze et la Haute-Vienne, ce dernier département étant le plus attardé (43 %). Dans le Centre, l'Indre, le Cher et l'Allier, et dans le Sud-Ouest, la Dordogne et les Landes se situent entre 50 et 59 %. Le Sud-Est est beaucoup plus avancé que l'Ouest et le Sud-Ouest (carte n° 11).

Plus de 70 % des femmes ont signé dans les départements de la zone septentrionale. Seul, le département du Nord n'atteint pas 70 %.

Dans la zone sud, il y a encore beaucoup de départements attardés : le Morbihan occupe la dernière place, avec 27 % de signatures féminines seulement. Le Finistère, la Haute-Vienne, la Corrèze, la Dordogne, les Pyrénées-Orientales n'atteignent pas 40 % et 15 autres départements dans l'Ouest, le Centre et le Sud-Ouest sont encore au-dessous de la moyenne. Dans le Sud-Est, par contre, les Alpes-Maritimes et la Corse sont les seuls départements qui présentent une proportion de signatures féminines inférieure à la moyenne (carte n° 12).

---

(26) Ces chiffres nous ont été obligeamment communiqués par MM. DAMOUR, LUCAS et MOLVINGER qui ont étudié les registres paroissiaux de Montrouge, Bagneux et Bonneuil, dans le cadre de leur mémoire de stage à l'École normale de la Seine, sous la direction de M. MERLIER. Nous espérons que le dépouillement des registres paroissiaux des communes suburbaines de la Seine sera poursuivi.

TABLEAU RÉCAPITULATIF POUR L'ENSEMBLE DE LA FRANCE

	Hommes	Femmes	Sexes réunis
	%	%	%
1686-1690	29	14	21
1786-1790	47	27	37
1871-1875	78	66	72

CONCLUSION

Nous avons été contraints, dans cette étude tirée d'une enquête ancienne, établie, selon des méthodes mal connues, sur une base dont la valeur statistique n'est pas constante, d'étendre fortement la partie critique. Il s'agissait, avant tout, de montrer que, s'il était impossible, pour des raisons de méthode, d'accorder la même valeur au travail de MAGGIOLO qu'à une enquête moderne, les résultats obtenus n'en étaient pas moins solides et nous donnaient des indications précieuses.

La présence, au nord et à l'est de la France, d'une zone très en avance par le niveau de l'instruction paraît indiscutable. Elle avait frappé MAGGIOLO (ou le commentateur de ses tableaux dans la *Statistique de l'Enseignement primaire*) qui écrivait, en 1880, que « les différences qui existent entre les diverses régions de la France tiennent à des causes diverses, mais profondes, et qu'on les retrouve, pour la plupart, même en remontant de deux siècles dans le passé ». « Les régions qui étaient alors les plus favorisées, ajoutait-il, et celles qui l'étaient le moins correspondent en grande partie aux départements les plus avancés et les plus arriérés de la carte du baron Ch. DUPIN et de nos dernières statistiques. » (27)

DUPIN mettait en parallèle le degré d'instruction et le niveau économique. Il convient de rapprocher cette explication de ce qu'a dit le R.P. de DAINVILLE du rapport entre les effectifs scolaires et les « facultés des peuples ». Mais cette interprétation n'est pas exclusive. Pour ne citer qu'un exemple, il semble difficile de justifier le haut degré de l'instruction dans les Hautes-Alpes sous l'Ancien Régime par une prospérité qui aurait été particulière à cette région. Bien d'autres causes : climatiques, sociales, linguistiques (28), religieuses aussi, puisque l'enseignement était dispensé sous le contrôle du clergé, ont pu, ont dû jouer. C'est dans cette direction qu'il conviendrait de reprendre des recherches afin de corroborer ou de nuancer les résultats obtenus par

(27) *Op. cit.*, t. II, p. CLXVII.

(28) Influence possible des dialectes: l'enseignement aurait été plus efficace dans les régions où les patois locaux s'écartaient assez peu du français (voir, à ce sujet, l'article *Languedoc* dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire,* déjà cité).

MAGGIOLO, en les rapprochant de ce que l'on peut savoir de la répartition et de l'évolution des écoles élémentaires aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (29).

D'autre part, les dépouillements systématiques de registres paroissiaux, récemment entrepris (30) pour l'étude des populations anciennes, comportent le relevé des signatures, et même celui de leur qualité (31). De la poursuite de ces dépouillements, on peut attendre l'extension de l'enquête sur les signatures aux départements qui ne figurent pas dans la *Statistique rétrospective* de MAGGIOLO, et surtout, une connaissance plus précise de l'évolution du degré d'instruction, puisque l'enquête sur les signatures ne serait pas limitée à deux périodes quinquennales distantes d'un siècle, mais couvrirait au moins tout le XVIII^e^ siècle. En outre, cette enquête engloberait les grandes villes qui, nous l'avons vu, ont échappé aux investigations ds MAGGIOLO. Nous avons évalué entre 5 et 10 % l'élévation de la proportion des illettrés provoquée par cette omission. Mais, pour des raisons de méthode, nous n'avons pas cru pouvoir modifier les pourcentages, tels qu'ils ont été présentés par MAGGIOLO. Des chiffres nouveaux permettraient de faire ces corrections.

Ainsi pourrons-nous approfondir, progressivement, notre connaissance de l'histoire de l'enseignement et de ses résultats.

Michel FLEURY et Pierre VALMARY.

APPENDICE

1. La date de l'enquête. Dans un ouvrage publié en 1889 (32), MAGGIOLO donne, comme dates extrêmes de son enquête, les années 1877 et 1881. Il précise, d'autre part, dans le même ouvrage (33), que l'*État récapitulatif et comparatif indiquant, par département, le nombre des conjoints qui ont signé l'acte de leur mariage* a été présenté à l'exposition universelle de 1878, où le jury international lui décerna une médaille d'or. Cet *État récapitulatif* ne fut imprimé, au plus tôt, qu'en 1879 ou 1880. Mais comment des résultats complets auraient-ils pu être présentés dès 1878, puisque nous avons eu l'impression, d'après les archives du Musée pédagogique, que les instituteurs de quelques départements qui figurent dans l'*État récapitulatif* (34) n'avaient effectué l'enquête sur les signatures qu'en 1879? Nous avons dû renoncer à débrouiller ces contradictions de chronologie.

---

(29) Les réponses des instituteurs aux enquêtes de 1873-1879, conservées au Musée pédagogique, peuvent déjà nous fournir quelques renseignements sur ce sujet.

(30) Sous les auspices du Comité international des sciences historiques et de la Sous-commission française de démographie historique (cf. *Population*, 1953, n° 2, p. 413).

(31) Cf., ci-après, appendice 4.

(32) *Les écoles, avant et après 1789, dans la Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges*, Nancy, I, 1889, p. 67.

(33) *Op. cit.*, p. 68.

(34) Il s'agit, en particulier, de la Somme et de la Vienne.

2. Le matériel de l'enquête. Dans le tome I, publié en 1889, de son ouvrage sur *Les écoles avant et après 1789 dans la Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges,* MAGGIOLO écrivait (p. 67) que, « chargé d'une enquête scolaire (1877-1881) », il avait adressé au ministère, pour chacun des arrondissements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges, un rapport et un tableau indiquant le nombre des écoles en 1789 et en 1833, et qu'il avait déposé aux archives des écoles normales de Nancy, de Commercy et de Mirecourt, avec 4.813 notices rédigées par les instituteurs, « un nombre considérable de notes extraites des archives communales et départementales » (35).

Un collègue de MAGGIOLO, P. FAYET, qui a fait lui-même ou a fait faire par les instituteurs, avant 1870, de nombreux relevés dans la Haute-Marne et la Côte-d'Or, a constitué lui aussi un « recueil de documents inédits » dont une copie authentique a été déposée aux archives de l'Inspection académique de Chaumont (36). Ces travaux, utilisés dans l'enquête de MAGGIOLO, expliquent la bonne place occupée par la Haute-Marne dans le classement des départements que nous avons établi d'après l'importance des relevés qui ont été effectués pour la période 1786-1790 (37).

Le dossier de l'enquête, en ce qui concerne les départements lorrains, d'une part, et la Haute-Marne d'autre part, serait donc resté sur place. Mais que sont devenues les autres notices — il y en eut en tout 15.928 — qui ont servi de base à l'enquête, étendue à l'ensemble de la France, de 1877-1879? Nous n'avons pu le savoir que pour quelques départements, et cette lacune est regrettable, car il nous aurait été utile de posséder, par département, au moins la liste des communes pour lesquelles il a été répondu au questionnaire. MAGGIOLO avait demandé aux instituteurs de relever, sur les registres de leur commune, « les signatures des conjoints, des conjointes, des parrains, des marraines et des témoins aux actes de décès ». Il utilisa seulement, par la suite, les signatures des conjoints et des conjointes, parce que, nous dit-il (38), « les mêmes personnes, les plus instruites peut-être, ont pu figurer comme contractants ou comme témoins, aux actes de baptême et de décès, dont les moyennes, d'ailleurs, diffèrent très peu de celles des mariages ».

Il est vraisemblable que les notices envoyées par les instituteurs ont dû être gardées (ou détruites) par l'auteur (39), car elles ne semblent pas exister dans la sous-série F^{17} (40). Quant aux « lettres-rapports » qu'avait établies MAGGIOLO, elles ont été renvoyées aussitôt par le bureau des Travaux historiques à la direction de l'Enseignement primaire et nous n'avons pu les retrouver. Il se peut, toutefois, qu'il n'y

(35) Les Archives de Meurthe-et-Moselle ne détiennent aucun document relatif aux enquêtes de MAGGIOLO. Nous tenons à remercier M. DELCAMBRE, archiviste en chef, qui a bien voulu, sur notre demande, faire des recherches à ce sujet.

(36) Ce renseignement est donné par E. ALLAIN, *op. cit.*, p. 8. A partir de ce volumineux dossier, P. FAYET rédigea ensuite son ouvrage *Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne,* Paris, 1879, 1 vol. in-8°. Il semble que P. FAYET ait précédé MAGGIOLO dans les travaux historiques de statistique scolaire.

(37) Voir ci-dessus p. 76.

(38) Page 8 du tiré à part.

(39) A l'exception des notices qui intéressent les départements lorrains, et peut-être la Haute-Marne, dont nous avons déjà parlé — et de celles que nous avons retrouvées fortuitement au Musée pédagogique.

(40) Les recherches faites dans les cartons qui, d'après l'inventaire, auraient pu les contenir, sont restées totalement infructueuses. Nous sommes heureux de remercier ici M. Guy BEAUJOUAN, conservateur aux Archives nationales, de l'aide précieuse qu'il a bien voulu nous apporter.

ait pas lieu d'en déplorer la perte : nous savons, par une note du dossier F[17] 2986, qu'elles étaient au nombre de deux, qu'elles ne comportaient que quatre pages chacune. Elles ne devaient donc guère donner d'indications et il est même possible qu'elles n'aient été que le manuscrit du tableau publié en 1880 et qui sert, précisément, de base à notre étude.

3. Les dossiers du Musée pédagogique (41).

Vraisemblablement, MAGGIOLO avait demandé que les résultats de l'enquête sur les signatures soient consignés à part. Ainsi s'expliquerait l'absence de la plupart des résultats de cette enquête dans les dossiers conservés au Musée pédagogique. Ces dossiers ne contiennent que les réponses relatives aux écoles et à l'organisation de l'enseignement. Pour certains départements, cependant (16 communes du Calvados, surtout dans l'arrondissement de Bayeux; 15 communes de la Somme, dans l'arrondissement de Péronne; 74 communes de la Vienne; une commune du Gard et une commune de la Haute-Saône), les réponses à l'enquête sur le degré d'instruction figurent dans les dossiers. C'est que, pour ces communes, les données chiffrées, demandées par MAGGIOLO, n'ont pas été présentées isolément, mais sont intégrées à un exposé d'ensemble sur l'histoire et la situation de l'enseignement primaire.

Nous avons trouvé, en outre, dans le dossier de la Seine-et-Marne, au Musée pédagogique, une statistique des signatures pour les sept cantons de l'arrondissement de Meaux, par périodes de 20 années, de 1680 à 1879 inclus (nombre de mariages utilisés; nombre d'époux ayant signé; nombre d'épouses; proportion des illettrés chez les hommes et chez les femmes). Ce manuscrit ne porte pas de nom d'auteur et n'est pas daté. Il est, en tout cas, postérieur à 1879, puisque les mariages de cette année-là ont été utilisés. Cet excellent travail, peut-être entrepris pour répondre aux préoccupations de MAGGIOLO, ne semble pas avoir été utilisé par ce dernier. La proportion des signatures est plus forte, surtout pour les hommes, dans l'arrondissement de Meaux, en 1680-1699 et 1780-1799 que pour tout le département, en 1686-1690 et 1786-1790, d'après l'enquête de MAGGIOLO.

4. La qualité des signatures.

MAGGIOLO a voulu éviter de compliquer son enquête et n'a pas demandé aux instituteurs d'apprécier la qualité des signatures. Le classement de celles-ci est d'ailleurs fort délicat et il nous paraît prudent de n'adopter que deux catégories : la première, la plus basse, étant celle des signatures dessinées, enfantines, où l'on rencontre parfois des lettres retournées, la seconde groupant toutes les signatures qui sont de qualité moyenne ou supérieure. Sur cette question, on peut se rapporter au *Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien* (éditions de l'I. N. E. D., 1956, p. 29) et à un article de M. Pierre GOUBERT dont nous avons eu connaissance alors que notre étude sur l'enquête de MAGGIOLO était achevée. Cet article est intitulé *Des registres paroissiaux à l'Histoire* (*indications pratiques et orientation de recherches*) et a été publié dans le *Bulletin d'Histoire moderne et contemporaine* du Comité des travaux historiques et scientifiques de 1956. Dans le paragraphe qu'il consacre au relevé des signatures des actes de mariage des registres paroissiaux, M. GOUBERT commente brièvement les résultats d'ensemble de l'enquête de MAGGIOLO.

---

(41) Cf. note 2, p. 71 du présent article.